# RAPPORT MORAL

Pour débuter cette Assemblée Générale, je tiens tout d'abord à adresser comme chaque année des remerciements les plus sincères aux salariés, adhérents et administrateurs, qui de par leur intervention sur le plan professionnel ou bénévole, œuvrent chaque jour pour que l'Association BEAUVALLON puisse être celle qu'elle est aujourd'hui.

Une association dynamique, solidaire et fière des projets qu'elle déploie pour améliorer le quotidien des jeunes et des familles qu'elle accompagne et leur permettre de se projeter vers un avenir plus serein.

### Présentation du rapport moral

Pour débuter ce rapport moral, je souhaite ici partager ce pourquoi chaque année, l'Association Beauvallon entreprend des projets, adapte ses modalités d'accompagnement, fait évoluer ses actions. Ce qui la motive et qui engage les administrateurs c'est de défendre et de promouvoir un projet de société.

L'Association Beauvallon s'appuie sur un Conseil d'administration constitué de bénévoles issus de la société civile. Ce qui les réunit est le partage de valeurs communes fortes, profondément humanistes et sociales. Chaque décision prise au plan politique et stratégique se fait sous le prisme de l'amélioration des conditions de vie des jeunes et des familles rencontrées.

Mais ces décisions puisent aussi leur source dans un projet de société bien plus large.

#### Lequel défendons-nous ?

Celui défendu par l'Association BEAUVALLON s'inspire de celui énoncé dans le Manifeste du 33<sup>ème</sup> congrès de l'UNIOPSS. Ainsi, nous sommes pour :

« Une société humaniste, qui place la personne humaine au centre, une personne à part entière, porteuse des droits et dont les droits doivent être défendus lorsqu'une situation de fragilité les met à mal. Une société qui garantit accueil et protection aux plus jeunes.

**Une société inclusive**, soutenant l'égalité des chances, permettant à tous, même les plus fragiles, même dans des territoires isolés, d'accéder à des services adaptés et de qualité, de construire un parcours. **Une société fraternelle** qui permet à chacun de s'exprimer, de contribuer, de se sentir utile, de s'épanouir, de se réaliser à travers ses talents et ainsi d'y trouver un pouvoir d'agir et du sens.

**Une société égalitaire**, qui lutte contre les inégalités et la pauvreté, en commençant par l'exigence d'une réponse aux besoins primaires de tous. **Une société équitable** qui, au-delà de l'égalité de traitement, construise l'égalité des chances, l'égalité des possibilités, l'égalité territoriale.

**Une société solidaire et engagée**, adossée à un Etat solidaire, déterminée à préserver un système de protection sociale ancré sur la solidarité nationale. **Une société accueillante** capable de penser et faire ensemble, portant la cohésion sociale en préservant des liens sociaux.

Une société démocratique où la démocratie est vivante, favorisant l'écoute de tous. Une démocratie participative renforcée qui développe la participation des citoyens. Une société qui reconnaisse les associations, leur rapport à la démocratie et leur contribution à l'intérêt général ».

# Partant de là que peut-on apporter en tant qu'Association?

En tant qu'Association employeuse intervenant dans le champ de la solidarité, nous nous devons d'agir et de contribuer pour que ce projet de société que l'on souhaite promouvoir ne soit pas seulement théorique mais qu'il s'ancre dans une réalité. Notre outil en tant qu'Association, c'est le projet associatif, au sein duquel certains axes du projet de société se décline en orientations politiques et axes stratégiques.

L'an dernier, nous avions projeté d'engager la ré-écriture du projet associatif. La crise sanitaire a bousculé l'ordre des priorités, la première étant devenue, pour nous, le soutient aux professionnels devant assurer la continuité des accompagnements, la permanence du lien, dans un contexte pandémique constitué de peurs et d'inconnus.

Comme énoncé l'an dernier, le projet associatif actuel n'est pas désuet et continue de faire sens, pour autant il nécessite d'être revisité et augmenté de quelques axes. En le revisitant vous l'aurez compris, nous ne rédigeons pas seulement un projet associatif mais nous assumons aussi une forte responsabilité, celle de faire vivre un projet de société plus humain, plus égalitaire, plus inclusif, plus solidaire, plus démocratique.

Alors oui, la ré-écriture du projet associatif est à nouveau projeté pour l'année 2021/2022 et la participation des administrateurs et administratrices sera ici essentielle.

Pour faire vivre ce projet de société, nous devons donc continuer à faire évoluer le projet associatif mais nous devons aussi agir. Lors du précédent rapport moral, nous nous étions engagés sur un certain nombre de projets.

#### Quel bilan pouvons-nous dresser aujourd'hui?

## L'Association BEAUVALLON a veillé à se situer comme une association proche des publics

En tentant d'apporter une réelle plus-value sociale et en répondant aux besoins des personnes sur le territoire. C'est le cas notamment dans nos actions de prévention, qu'il s'agisse des PAEJ, des CAP ou de la Prévention Spécialisée.

En juin dernier nous devions retravailler le projet de la Prévention de manière globale pour l'adapter aux nouveaux enjeux qui se présentent à nous sans pour autant dénaturer nos valeurs. Je peux dire aujourd'hui que nous sommes en bonne voie. Ce nouveau projet qui émerge, co-construit avec les équipes, et nommé pour l'heure « Maison des Préventions » vise à permettre à l'ensemble des jeunes et des familles du territoire de St-Brieuc de bénéficier d'actions de prévention. Implantée dans le cœur de ville de St-Brieuc, seront réunis en un seul et unique lieu les services de prévention de l'Association aujourd'hui disséminés sur le territoire briochin et fera place à un nouveau lieu-ressource dédié à la Parentalité.

Au travers de ce beau projet, nous nous affirmons comme Association experte, au sens de capable d'analyser ses pratiques et de les ajuster pour développer un accompagnement sur mesure. C'est aussi rendre compte d'une certaine créativité au sens d'une capacité à innover, à se décaler de réponses standardisées, finalement à prendre quelques risques et transformer les fragilités d'hier en opportunités.

## L'Association Beauvallon a veillé à peser politiquement sur le territoire Costarmoricain.

L'an dernier, je vous exposais notre volonté de développer des partenariats de proximité et de regarder les opportunités de coopérations pour être davantage entendu sur la scène politique. Je peux vous dire aujourd'hui que nous y sommes parvenus.

Au plus fort de la crise sanitaire de 2020, entre les mois de mars et septembre, se sont tenues plusieurs réunions en visio-conférence avec nos partenaires et amis que sont les associations Extra-Balle, l'Envol et l'ARASS.

La visée de ces rencontres était de faire partager le vécu de nos associations respectives, d'identifier les enjeux communs pour les porter hauts et forts, tout en étant force de propositions. C'est ainsi qu'ont été rédigés deux courriers politiques. Un premier adressé à l'URIOPSS visait à alerter et à porter sur le plan régional nos préoccupations et propositions. Le second s'adressait au Conseil Départemental pour l'enjoindre à ouvrir une table ronde avec l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de la Protection de l'Enfance.

Parmi les sujets évoqués, bien évidemment la reconnaissance du travail des professionnels, mais aussi la scolarité des jeunes accompagnés en Protection de l'Enfance, le manque d'accès aux équipements informatiques et numériques, ou encore la santé des mineurs avec en ligne de mire, l'arrêt des soins pendant la crise sanitaire de jeunes en ayant pourtant besoin, soit du fait de leur handicap ou du fait de leur fragilité psychique.

Forts de cette action commune inter-associative, nous avons souhaité aller plus loin en créant une entité politique sur le département des Côtes d'Armor. C'est ainsi qu'est née la Conférence des Président-e-s le 18 septembre 2020, avec pour membres fondateurs : l'Association ARASS, l'Association Beauvallon, l'Association l'Envol et l'Association Extra-Balle.

Sa visée, comme son homologue en Ille et Vilaine est de se positionner en tant qu'interlocuteur politique et de revendiquer une place de contributeur-partenaire dans la co-construction avec le département de la politique de la Protection de l'Enfance en Côtes d'Armor.

#### Cette conférence se veut être :

• Un espace de **proposition**, de **réflexion**, de **veille** et de **défense des valeurs de la Protection de l'Enfance** dans le respect du code de l'action sociale et des familles, dans l'esprit de prévention des lois de 1945 et 1958, dans

le respect des valeurs de la Protection de l'Enfance telle que traduite par les textes en vigueur, notamment la réforme de la Protection de l'Enfance de 2007 et 2016.

- Un espace où s'affirme la diversité des intervenants en Côtes d'Armor dans toute sa richesse d'approche et d'actions.
- Un espace où s'élaborent des actions partenariales inter-associations.
- Un espace de partage et de circulation de l'information inter-associations.
- Un espace de promotion de la Protection de l'Enfance

Avant la fin de l'année 2020, nous avons eu le plaisir d'avoir des premiers retours aux démarches que nous avions engagées avec l'URIOPSS. Son Président et sa Directrice ont relayé nos préoccupations et les ont partagées avec certains de leurs administrateurs par ailleurs engagés dans le Groupement de Coopération en Santé Mentale des Côtes d'Armor. De là s'est établi un premier contact entre l'administratrice du GCS 22 et la Présidente de la Conférence des Présidents 22.

<u>L'objectif visé</u>: se rencontrer pour mieux se connaître, identifier nos préoccupations communes, travailler à un décloisonnement entre nos 2 secteurs. <u>L'enjeu</u>: celui de construire une véritable coopération pour dialoguer avec les pouvoirs publics, développer des liens dans les territoires, échanger et développer des réponses complémentaires qui répondront au mieux aux besoins des jeunes sur le territoire.

En tant que membre fondateur de cette Conférence des Président-e-s, nous souhaitons promouvoir des politiques coconstruites et pas seulement concertées. Et nous continuerons à agir tant qu'il le faudra pour que demain les politiques publiques reconnaissent aux associations leur rôle socio-politique.

## L'Association Beauvallon souhaitait développer la vie associative.

Comme pour le projet associatif tout à l'heure, ce volet n'a malheureusement pas pu se déployer. La crise sanitaire est venue limiter l'organisation de temps forts, de rencontres entre les uns et les autres, a suspendu tous types d'actions avec nos adhérents. Nous ne pouvons que le regretter.

C'est donc un axe que nous repositionnons pour 2021 et sur lequel nous espérons agir prochainement, dès lors que les conditions sanitaires nous le permettront à nouveau.

# L'Association Beauvallon a veillé à renforcer sa politique de communication associative.

Alors même que l'ensemble de nos activités se sont poursuivies pendant la crise sanitaire, il ne nous a pas été possible de le communiquer, de valoriser le travail des professionnels et des jeunes, de rendre lisible la Protection de l'Enfance trop peu mise en avant sur cette période y compris au niveau national. Il était donc prioritaire de travailler à cette visibilité et lisibilité de notre association.

Pour mener ce travail et être aidés, les administrateurs ont choisi l'agence de communication INODIA située à Lamballe. La première étape décidée par le conseil d'administration était de changer le logo, pour le moderniser mais aussi y intégrer des couleurs plus significatives au regard du lieu géographique où le siège est aujourd'hui situé, entre mer et nature. Face à la forte activité des professionnels en cette période de crise sanitaire, les administrateurs se sont emparés de ce sujet. Après plusieurs mois de travail, 2 logos ont été présentés au vote des salariés, adhérents et administrateurs et je suis ravie aujourd'hui de vous présenter celui qui a été choisi pour représenter l'Association Beauvallon. Aujourd'hui présent sur notre enseigne et sur la façade du siège, il sera demain le fil rouge de notre futur site internet.

## Voici pour le bilan de l'année 2020, dorénavant que projetons-nous pour 2021 ?

Comme vous avez pu le constater au travers de mes propos ; en dépit de la crise sanitaire qui nous a conduit à reconsidérer certaines priorités ou à différer certaines actions, nous avons su garder le cap et continuer l'essentiel de nos activités.

Les actions projetées en 2021 seront donc pour beaucoup, une continuité de celles menées en 2020 et la mise en œuvre de celles qui ont été différées.

#### L'Association Beauvallon travaillera donc :

- A la ré-écriture de son projet associatif,
- Au déploiement concret et opérationnel de la « Maison des préventions »,

- A la construction et la mise en ligne d'un site internet pour être enfin lisible et visible à l'égard du grand public et de nos partenaires et financeurs,
- A la finalisation du projet d'établissement pour lequel les équipes ont engagé un énorme travail tant sur fond que sur la forme,
- A renforcer les coopérations avec le secteur de la santé mentale dans le cadre de la Conférence des Présidente-s, pour que demain des solutions concrètes soient apportées aux besoins des jeunes,
- A dynamiser la vie associative en ré-engageant des temps forts et des rencontres avec les adhérents.
- A la mise en œuvre de la réglementation RGPD

Me voici arrivée au terme de ce rapport moral mais avant de laisser place à la présentation du rapport financier et du rapport d'activité, je souhaite tout particulièrement souligner ici l'engagement et l'implication des professionnels de l'Association BEAUVALLON, quel qu'ils soient et quel que soit le poste qu'ils occupent au sein de l'Association. Au cours de cette année 2020, toutes et tous ont œuvré pour que les jeunes et les familles continuent de bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien. Toutes et tous ont contribué à maintenir un lien social fort pour que les situations individuelles ne s'aggravent pas davantage. Toutes et tous ont continué à se mobiliser collectivement malgré les réorganisations de services et les adaptations nécessaires à la continuité des accompagnements.

MERCI donc à vous pour tout cela.

Anne-Sophie BESNEVILLE, Présidente de l'association Beauvallon